

L'ÉCHO DES ÎLES

OUESSANT - MOLÈNE - SEIN - GLÉNAN - GROIX - BELLE-ÎLE - HOUAT - HOEDIC - ÎLE-AUX-MOINES - ARZ - YEU - AIX

Caresser ou gratter ?

Dans un numéro récent de L'Écho des Îles, François-Pierre Lobies écrivait qu'"informer ce n'est pas forcément caresser le lecteur dans le sens du poil".

En tant que correspondant, je ne puis que souscrire à cette prise de position.

Si, chaque semaine, écrire la chronique attendue des événements de nos communautés insulaires suppose la recherche d'informations variées, écrites ou orales, il faut choisir, écarter la calomnie, la médisance, la polémique stérile, les propos vengeurs, l'attaque personnelle, l'humour dévastateur et grinçant.

Solliciter les concours les plus larges et ne pas sombrer dans l'anecdote, ouvrir les colonnes du journal à des sujets d'ordre plus général et contemporains est plus difficile, mais on ne saurait se cantonner à la simple relation des inaugurations, des tenues d'assemblées générales, des comptes rendus de réunions ou d'opérations "vitrines" à effet d'annonce. La vie de nos communautés, la façon dont elles sont gérées, les répercussions des décisions politiques ou administratives sur nos modes de vie, notre environnement, notre avenir, ne sauraient nous laisser indifférents.

Les citoyens conscients et actifs que nous sommes, à la recherche d'informations honnêtes, demandeurs de transparence, capables de réflexion sur les problèmes posés sont capables aussi d'y apporter des solutions. Sans qu'il soit un instant question, bien sûr, de décider à la place des responsables, il semblerait que la prise de décision soit plus facile lorsqu'elle est l'aboutissement d'une concertation largement sollicitée. Ceux-là même qui chaque samedi ouvrent le journal redoutant que quelques lignes d'"humeur" n'attirent l'attention sur des problèmes latents qu'on s'obstine à nier ou à ne pas vouloir traiter souhaiteraient probablement un journal sans relief ni personnalité, consacré essentiellement aux chroniques du passé et au calendrier des manifestations hebdomadaires.

En ces temps de consensus noir mou, où il est de bon ton de s'abriter derrière un unanimité de façade, il est sain que la différence se fasse entendre. C'est sain mais c'est aussi le simple exercice de la liberté d'expression qui ne saurait être confisqué par quelques-uns. Ce droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas ; cet article est un appel à tous les concours.

J.-Cl. Flamant
Correspondant de l'île d'Aix

BELLE-ÎLE Cyclisme

Demi-finale du championnat du Morbihan

Les responsables du Vélo club bellilois ont été très honorés de se voir confier il y a quelques mois l'organisation d'une des demi-finales du championnat du Morbihan des écoles de cyclisme, la seconde se

déroulant à Lanester. Aussi pour ne pas décevoir les instances de la Fédération, ils ont minutieusement préparé les trois sites qui ont servi aux épreuves du dimanche 10 avril 1994.

Suite de l'article en page 8



Tous les vainqueurs avec les responsables

YEU

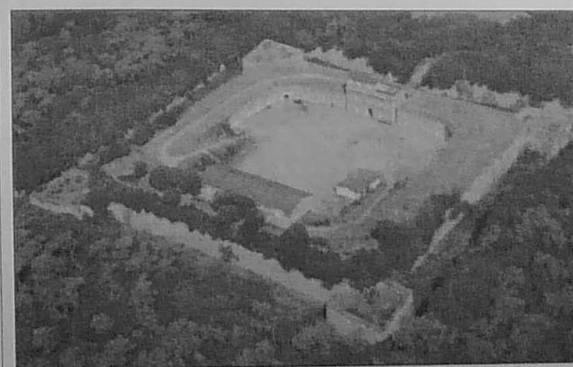
La citadelle de Pierre Levée

À la pointe de la petite colline, couverte de pins et de chênes verts, dominant Port-Joinville, une forteresse imposante, tapie dans la végétation boisée et entourée d'impressionnants fossés, apparaît soudain, au détour d'une allée. Vous êtes ici à Pierre-Levée.

Dans les temps préhistoriques, le sommet de cette colline était surmonté d'une "Pierre Levée", un menhir, haut de plusieurs mètres, entouré d'un alignement de pierres dressées, à l'instar des nombreux mégalithes érigés ici et là sur le sol insulaire. Cette situation élevée, propice à l'envoi de incantations culturelles, confèrait à ce lieu une certaine primauté sur les nombreux

mégalithes présents à l'époque dans l'île. Mais à l'avènement du christianisme, les cultes païens tombèrent peu à peu dans l'oubli. Toutefois, les hommes continuèrent, longtemps encore, de fouler le sentier sacré pour interroger, d'une autre manière, le destin. En effet, des siècles durant, l'insécurité étant constante sur nos côtes, sans cesse visitées par les corsaires anglais, la colline représentait pour les insulaires un observatoire idéal à une époque où l'on craignait l'invasion et où la moindre voile étrangère laissait présager des lendemains incertains.

Maurice Esseul
Suite en page 5



Le fort de la Pierre-Levée où fut détenu le Maréchal Pétain

Filets maillants et pêche au thon

Un tour d'horizon général avec Laurent Chauvet

L'Écho des Îles : La technique de pêche au filet maillant dérivant date de quelle époque ?

Laurent Chauvet : La pêche au filet maillant est une technique ancestrale qui n'a été appliquée que récemment pour la pêche au germon (thon blanc à ne pas confondre avec thon rouge tel l'albacore) : nous avons commencé les essais en 1986 avant de nous lancer vraiment dans cette pêche.

L'île d'Yeu a même pêché autrefois le maquereau et la sardine avec cette technique.

Les pêcheurs français sont-ils les seuls à utiliser le filet maillant ?

LC : La récente proposition de M. Paleokrassas visant à supprimer toute pêche au filet maillant dérivant d'ici 1998, a permis de mieux faire savoir que certains de nos voisins l'utilisaient aussi :

- l'Irlande pour le thon et le saumon,
 - l'Angleterre pour le thon,
 - le Danemark pour le saumon (avec 21 km de filets embarqués par bateau),
 - ainsi que les deux grands pays du nord qui vont nous rejoindre dans l'Europe, la Norvège et la Finlande qui pêchent le saumon,
 - quarante à soixante bateaux font le thon et l'espardon autour de Gibraltar,
 - sept cent bateaux italiens pêchent l'espardon en Méditerranée, ainsi que quelques grecs.
- Les français sont ceux qui utilisent, paradoxalement, le moins de longueur de filet.

Alors pourquoi cet acharnement de la Commission sur les seuls pêcheurs français ?

LC : M. Hennequin, chargé du fameux rapport national qui a conduit à la restructuration des Comités locaux avait déclaré : "il

faut un bouc émissaire pour les écologistes : ce serait bien que ce soit les filets maillants".

Les commissaires ont fait peu à peu une fixation sur cette technique. En fait il s'agit d'un test : sur une petite quantité de bateaux, une minorité en Europe, essayons d'interdire un type de métier, ils ont choisi celui-là, le nôtre.

Il nous paraît évident que le but final (et il n'y a pas que les français à le penser) est de contrôler la pêche européenne en évitant la dispersion actuelle, c'est-à-dire, n'avoir à faire qu'à deux véritables forces de pêche :

- la Norvège au nord,
- et l'Espagne au sud,

en éliminant petit à petit les autres pays où cette activité a moins de force économique et politique.

Il y a donc des raisons essentiellement politiques ?

LC : Oui. Les représentants des pays nordiques s'ils s'imposent à Bruxelles, renforcent leur pouvoir dans leur propre pays.

Les espagnols défendent l'emploi de milliers de leurs pêcheurs ; ils se fichent du dauphin mais se servent de son impact médiatique.

Il faut préciser que lorsque l'on parle d'Espagnols, il s'agit essentiellement des Basques. Et l'on sait combien le Pays Basque est un volcan pour le gouvernement espagnol. Quand la province basque toussé, c'est le ministre espagnol qui prend froid.

Le Pays Basque est riche, ainsi un armateur contrôle quinze à vingt bateaux, mais les conditions sociales des marins pêcheurs sont très loin de valoir les nôtres : ils n'ont la retraite qu'à soixante cinq ans par exemple.

Suite de l'interview en page 5

AIX

La Charente-Maritime en timbres
Lire en page 3

ARZ

Bruits de courses
Lire en page 7

BELLE-ÎLE

Danseuses du Nil
Les goûteurs de whisky
L'échotier des conseils municipaux
Lire en pages 8 et 9

GROIX

Infos - J.-P. Calloc'h (fin)
Lire en page 10

HOEDIC

F'île à Voile
Lire en page 6

HOUAT

Le port Saint-Gildas
Lire en page 6

OUESSANT

Les alignements
Danses bretonnes
Lire en page 11

SEIN

Diagnostic mal de mer (suite)
Lire en page 12

YEU

Assemblée générale de l'U.C.A.
Liaison Yeu-Fromentine
Yves Chol
Lire en pages 4 et 5

PLEIN PHARE

Le "homard nouveau" du Canada
Lire en page 2

PLEIN PHARE ...

Le "homard nouveau" du Canada veut envahir la France

L'industrie du homard de la France est en train de se faire envahir par le "homard nouveau" du Canada. L'arrivée de ce homard, plus gros et plus savoureux, a été annoncée par le ministre de l'Équipement, Pierre Trépoire, au cours d'une conférence de presse à Paris le 17 mai. Le Québec et le Nouveau-Brunswick accueillent plusieurs grands chefs français dont Paul Bocuse et Pierre Trépoire, qui participent notamment à un dîner-gala à Montréal le 14 mai.

Les grands chefs français se joignent à leurs homologues québécois pour la préparation, le 15 mai à Moncton (Nouveau-Brunswick), d'une soirée gastronomique intitulée en vedette le "Le Grand Chef". Ils seront ensuite invités à participer à une exposition de pêche au homard dans la région de l'Atlantique.

La France est le principal importateur européen de homard provenant de l'est du Canada, un produit vendu également sur les marchés américains, scandinaves, asiatiques et russes.

Une victoire historique pour Greenpeace

Greenpeace estime que l'expédition prise à Genève, totalement à l'initiative de la Convention de Biele, interdit totalement le commerce des exportations de déchets toxiques constituant une victoire historique.

La Convention internationale de Genève sur le commerce des déchets toxiques est le résultat de dix ans de négociations. Elle interdit le commerce des déchets toxiques entre les pays développés et les pays en développement.

Greenpeace a été une des organisations qui ont poussé le plus à l'adoption de cette convention. Elle a également été une des premières à signer la convention.

Légère amélioration de la qualité des eaux de baignade

Une légère amélioration de la qualité des eaux de baignade a été constatée en 1993, quinze départements confirment aux normes européennes, selon les analyses présentées par les ministres de la Santé et de l'Environnement, Philippe Douste-Blazy et Michel Barnier.

En 1993, une dégradation sensible avait été constatée, la principale cause en étant le retard accumulé en matière d'assainissement des eaux usées. Les informations sur l'état des plages sont actuellement disponibles sur internet.

Worms et Cie : + 25% du bénéfice net en 1993 à 714 millions de F

Worms et Cie, holding de l'Assurance Nationale de Navigation (CNA) et d'Alma Assurances, a réalisé l'an dernier un bénéfice net en hausse de 25%, à 714 millions de francs, contre 571 en 1992.

Un dividende net de 7,50 F par action est proposé contre 7 F pour l'exercice précédent.

L'amélioration du résultat net est attribuée par le groupe à la progression des résultats d'Alma Assurances (près de 20%) et à une forte contribution de la maison mère Worms et Cie, à 199 millions de F contre 199 millions en 1992, grâce à la plus-value dégagée lors de la cession de la Direction Trépoire. En revanche, la CNA a été déficitaire. Le président des Assurances Générales de France (AGF), M. Antoine Jeanot, a déclaré à ce sujet que le conseil de surveillance en remplacement de Michel Albert, nommé au Conseil de la Politique Monétaire (CPM).

Règlement plus strict pour les débarquements directs de poissons dans l'Union Européenne

Les débarquements directs de poissons par des navires étrangers dans les ports de l'Union Européenne sont soumis à des contrôles plus stricts sanitaires que pour leur commercialisation, selon un texte adopté par les ministres de la Pêche des pays tiers.

Ces débarquements directs, essentiellement par des navires russes, ukrainiens et polonais, avaient été mis en cause dans la hausse du prix du poisson sur le marché de l'Union Européenne.

Le texte adopté le 12 avril 1994, car il le jugeait protectionniste et inutile compte tenu des contrôles déjà existants, ne s'applique qu'au poisson qui est débarqué dans les ports de l'Union Européenne.

Le texte prévoit que les navires étrangers qui débarquent des poissons dans les ports de l'Union Européenne doivent être contrôlés par les autorités nationales de la pêche de ce pays.

Madrid et Lisbonne rejoindront la politique commune de la pêche en 1996

L'Espagne et le Portugal rejoindront la Politique Commune de la Pêche (PCP) le 1er janvier 1996. Cette adhésion a fait l'objet d'un accord entre les ministres de la Pêche des deux pays en conseil à Luxembourg, mais doit encore être officiellement ratifié par les deux gouvernements.

Après leur adhésion à la Communauté européenne en 1986, les navires de pêche espagnols et portugais n'avaient qu'un accès limité aux zones de pêche des autres États membres, de la mer d'Irlande à la mer du Nord.

Interdiction de la pêche "sportive" à la morue au Canada

L'interdiction de la pêche industrielle à la morue au large des côtes de l'est du Canada a été étendue à la pêche "sportive", a annoncé mercredi le ministre canadien de la Pêche, Brian Tobin. Les besoins de conservation des stocks de morue sont tels que "nous ne pouvons autoriser la pêche sportive ou la pêche de subsistance dans les zones qui restaient ouvertes jusqu'à présent", a déclaré M. Tobin.

Création d'un syndicat FO des marins pêcheurs salariés du Finistère

Un syndicat Fours Ouvriers des marins pêcheurs salariés du Finistère a été créé lors d'une assemblée générale constituante à Lorient, à l'initiative de l'Union départementale des syndicats FO, afin de faire entendre les revendications propres aux salariés de la pêche artisanale.

Estimant que les syndicats actuels "intégrés dans des structures locales, régionales ou nationales auto-gestionnaires (Comités de Pêche)", se contentent de gérer les ressources et "syndiquent des employeurs et des salariés, bien souvent au détriment des intérêts de ce dernier", FO juge nécessaire que "des patrons soient dans leur syndicat et les salariés dans leur".

Dans le cadre des négocia-

transbordée. Cette disposition devrait permettre d'éviter les transferts de poissons sauvages qui vont des navires, notamment russes, transfère leur cargaison en haute mer à bord de navires battant pavillon d'autres États qui disposent d'accords de pêche avec l'Union Européenne, comme la Norvège.

Le capitaine devra également informer des quantités et des espèces qu'il entend débarquer ainsi que du mode de commercialisation envisagé.

L'Allemagne s'opposait initialement à un règlement plus strict pour les débarquements directs en raison des besoins de son industrie de transformation.

Bonn a finalement accepté le texte, dont la France avait à de nombreuses reprises réclamé l'adoption urgente, car les produits destinés à l'industrie ne sont pas concernés. Les trois pays qui ont maintenu leur refus représentaient des îles plus une minorité suffisante pour empêcher l'adoption du texte.

Madrid et Lisbonne rejoindront la politique commune de la pêche en 1996

base d'un système de liste des zones autorisées à pêcher dans ces zones à des périodes données. Le système sera remplacé à compter de 1996 par l'attribution à chacun de ces deux pays d'un nombre global de jours de pêche, que leurs pêcheurs se répartiront librement.

Ces changements doivent s'accompagner de mesures de renforcement du contrôle des activités de pêche de tous les navires communautaires, qui devront être déclarés avant la fin 1995. Les Britanniques et les

transbordée. Cette disposition devrait permettre d'éviter les transferts de poissons sauvages qui vont des navires, notamment russes, transfère leur cargaison en haute mer à bord de navires battant pavillon d'autres États qui disposent d'accords de pêche avec l'Union Européenne, comme la Norvège.

Le capitaine devra également informer des quantités et des espèces qu'il entend débarquer ainsi que du mode de commercialisation envisagé.

L'Allemagne s'opposait initialement à un règlement plus strict pour les débarquements directs en raison des besoins de son industrie de transformation.

Bonn a finalement accepté le texte, dont la France avait à de nombreuses reprises réclamé l'adoption urgente, car les produits destinés à l'industrie ne sont pas concernés. Les trois pays qui ont maintenu leur refus représentaient des îles plus une minorité suffisante pour empêcher l'adoption du texte.

Un syndicat Fours Ouvriers des marins pêcheurs salariés du Finistère a été créé lors d'une assemblée générale constituante à Lorient, à l'initiative de l'Union départementale des syndicats FO, afin de faire entendre les revendications propres aux salariés de la pêche artisanale.

Estimant que les syndicats actuels "intégrés dans des structures locales, régionales ou nationales auto-gestionnaires (Comités de Pêche)", se contentent de gérer les ressources et "syndiquent des employeurs et des salariés, bien souvent au détriment des intérêts de ce dernier", FO juge nécessaire que "des patrons soient dans leur syndicat et les salariés dans leur".

Dans le cadre des négocia-

CARNET PRATIQUE

MARÉE 05:46:00
Ouvrir de mardi au vendredi de 10h à 12h

OPRE DE JOURNÉE à la mairie
OUBRES MÉNAGÈRES
Lundi et vendredi

MÉTIERS DE PÂTISSIERIE
Tél. 46.84.92.20

MASSE DE PIÈRE EN COMMUN
Dimanche à 10h30

SESSA DOMBRIE
Tél. 46.84.64.31
Passeurs: tél. 97.31.53.63
S.N.S.M.: tél. 46.84.66.30

POUR 46.84.66.29
Ouvrir de samedi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Le samedi de 9h à 12h

Taxi: tél. 46.84.64.18

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS
Des mercredi de 11h à 12h
Pendant les vacances scolaires
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Ferme le mardi

MASSE NORD-EST
Ouvrir de 10h à 12h et de 14h à 17h
Ferme le mardi

MASSE APPELANT
Ouvrir de 10h à 12h et de 14h à 17h
Ferme le mercredi

ADMINISTRATION
Départ. gérance: Tous les jours de 9h à 12h30, sauf le lundi
Bureau de la commune: tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Ferme le mardi

HABITANTS DE L'ILE
Tous les jours de 9h à 12h30, sauf le lundi
Bureau de la commune: tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Ferme le mardi

CIDE PAYSAN
17123
COMMUNAUTÉ
Jean-Claude Hilairet
Tél. 46.84.66.50

MARÉES

ÉTAT DE LA MER	ÉTAT DE LA MER
Samdi 23 avril	10h30 1.12
Dimanche 24 avril	10h30 1.16
Lundi 25 avril	10h30 1.12
Mardi 26 avril	10h30 1.08
Mercredi 27 avril	10h30 1.04
Jeudi 28 avril	10h30 1.00
Vendredi 29 avril	10h30 0.96
Samedi 30 avril	10h30 0.92
Dimanche 1er mai	10h30 0.88
Lundi 2 mai	10h30 0.84
Mardi 3 mai	10h30 0.80
Mercredi 4 mai	10h30 0.76
Jeudi 5 mai	10h30 0.72
Vendredi 6 mai	10h30 0.68
Samedi 7 mai	10h30 0.64
Dimanche 8 mai	10h30 0.60
Lundi 9 mai	10h30 0.56
Mardi 10 mai	10h30 0.52
Mercredi 11 mai	10h30 0.48
Jeudi 12 mai	10h30 0.44
Vendredi 13 mai	10h30 0.40
Samedi 14 mai	10h30 0.36
Dimanche 15 mai	10h30 0.32
Lundi 16 mai	10h30 0.28
Mardi 17 mai	10h30 0.24
Mercredi 18 mai	10h30 0.20
Jeudi 19 mai	10h30 0.16
Vendredi 20 mai	10h30 0.12
Samedi 21 mai	10h30 0.08
Dimanche 22 mai	10h30 0.04
Lundi 23 mai	10h30 0.00
Mardi 24 mai	10h30 0.04
Mercredi 25 mai	10h30 0.08
Jeudi 26 mai	10h30 0.12
Vendredi 27 mai	10h30 0.16
Samedi 28 mai	10h30 0.20
Dimanche 29 mai	10h30 0.24
Lundi 30 mai	10h30 0.28
Mardi 31 mai	10h30 0.32
Mercredi 1er juin	10h30 0.36
Jeudi 2 juin	10h30 0.40
Vendredi 3 juin	10h30 0.44
Samedi 4 juin	10h30 0.48
Dimanche 5 juin	10h30 0.52
Lundi 6 juin	10h30 0.56
Mardi 7 juin	10h30 0.60
Mercredi 8 juin	10h30 0.64
Jeudi 9 juin	10h30 0.68
Vendredi 10 juin	10h30 0.72
Samedi 11 juin	10h30 0.76
Dimanche 12 juin	10h30 0.80
Lundi 13 juin	10h30 0.84
Mardi 14 juin	10h30 0.88
Mercredi 15 juin	10h30 0.92
Jeudi 16 juin	10h30 0.96
Vendredi 17 juin	10h30 1.00
Samedi 18 juin	10h30 1.04
Dimanche 19 juin	10h30 1.08
Lundi 20 juin	10h30 1.12
Mardi 21 juin	10h30 1.16
Mercredi 22 juin	10h30 1.20
Jeudi 23 juin	10h30 1.24
Vendredi 24 juin	10h30 1.28
Samedi 25 juin	10h30 1.32
Dimanche 26 juin	10h30 1.36
Lundi 27 juin	10h30 1.40
Mardi 28 juin	10h30 1.44
Mercredi 29 juin	10h30 1.48
Jeudi 30 juin	10h30 1.52
Vendredi 1er juillet	10h30 1.56
Samedi 2 juillet	10h30 1.60
Dimanche 3 juillet	10h30 1.64
Lundi 4 juillet	10h30 1.68
Mardi 5 juillet	10h30 1.72
Mercredi 6 juillet	10h30 1.76
Jeudi 7 juillet	10h30 1.80
Vendredi 8 juillet	10h30 1.84
Samedi 9 juillet	10h30 1.88
Dimanche 10 juillet	10h30 1.92
Lundi 11 juillet	10h30 1.96
Mardi 12 juillet	10h30 2.00
Mercredi 13 juillet	10h30 2.04
Jeudi 14 juillet	10h30 2.08
Vendredi 15 juillet	10h30 2.12
Samedi 16 juillet	10h30 2.16
Dimanche 17 juillet	10h30 2.20
Lundi 18 juillet	10h30 2.24
Mardi 19 juillet	10h30 2.28
Mercredi 20 juillet	10h30 2.32
Jeudi 21 juillet	10h30 2.36
Vendredi 22 juillet	10h30 2.40
Samedi 23 juillet	10h30 2.44
Dimanche 24 juillet	10h30 2.48
Lundi 25 juillet	10h30 2.52
Mardi 26 juillet	10h30 2.56
Mercredi 27 juillet	10h30 2.60
Jeudi 28 juillet	10h30 2.64
Vendredi 29 juillet	10h30 2.68
Samedi 30 juillet	10h30 2.72
Dimanche 31 juillet	10h30 2.76
Lundi 1er août	10h30 2.80
Mardi 2 août	10h30 2.84
Mercredi 3 août	10h30 2.88
Jeudi 4 août	10h30 2.92
Vendredi 5 août	10h30 2.96
Samedi 6 août	10h30 3.00
Dimanche 7 août	10h30 3.04
Lundi 8 août	10h30 3.08
Mardi 9 août	10h30 3.12
Mercredi 10 août	10h30 3.16
Jeudi 11 août	10h30 3.20
Vendredi 12 août	10h30 3.24
Samedi 13 août	10h30 3.28
Dimanche 14 août	10h30 3.32
Lundi 15 août	10h30 3.36
Mardi 16 août	10h30 3.40
Mercredi 17 août	10h30 3.44
Jeudi 18 août	10h30 3.48
Vendredi 19 août	10h30 3.52
Samedi 20 août	10h30 3.56
Dimanche 21 août	10h30 3.60
Lundi 22 août	10h30 3.64
Mardi 23 août	10h30 3.68
Mercredi 24 août	10h30 3.72
Jeudi 25 août	10h30 3.76
Vendredi 26 août	10h30 3.80
Samedi 27 août	10h30 3.84
Dimanche 28 août	10h30 3.88
Lundi 29 août	10h30 3.92
Mardi 30 août	10h30 3.96
Mercredi 31 août	10h30 4.00

ÎLE D'AIX

Entre terre et mer



La Charente-Maritime en timbres

Aujourd'hui, pour illustrer notre département, nos timbres commémorent les personnages célèbres, commémoratifs, à l'aide des timbres qui ont été émis par la poste en son honneur.

L'île d'Aix étant en Charente-Maritime, nous commençons donc par elle.

Le port de La Rochelle a été magnifiquement illustré, le 18 juillet 1929 lors de l'émission de la première série française illustrant des monuments. C'est un très beau timbre de collection qui présente d'intéressantes variantes dans sa couleur d'origine, le bleu.



Nous attendons ensuite 1979 pour voir la tour de la Lanterne de La Rochelle sur un timbre préoblitéré (servant à des envois en nombre au-dessus de mille lettres). C'est également, en 1954, les hissons de La Rochelle en 1942, sous ceux d'Annis et de Saintonge en 1954, pour le jour de la libération de la ville.

Hommage aux prêtres déportés



Monsieur J. David devant le Calvaire

Le 29 mars, Monsieur Jacques David, évêque de La Rochelle et de Saintes, accompagné de cent trente prêtres du diocèse est venu se recueillir devant le calvaire érigé sur l'île d'Aix à la mémoire des prêtres déportés.

Assisté de nombreux fidèles, il s'est agenouillé devant le Calvaire de l'île d'Aix, du prior de la paroisse, M. de la Roche, et de M. de la Roche, secrétaire général et du conseil d'administration, M. de la Roche, président du Souvenir Français de La Rochelle.

Entre terre et mer



Le volier cingé mais France II

Le conservateur de l'église de la Rochelle, M. de la Roche, a été élu à la tête de la Ligue des droits de l'homme, depuis la cession de la Rochelle à la France II.



Le souvenir français



Le comité du Souvenir Français, regroupant les communes de Fouras - Saint-Laurent-de-la-Prée - Yves et l'île d'Aix, a tenu son assemblée générale le 13 avril dans les locaux du Village du Fort de la Balle, en présence de Monsieur le Maire de l'île d'Aix, du Capitaine de Frégate Jean Couret, directeur de l'École de la Rochelle, et de M. de la Roche, secrétaire général et du conseil d'administration, M. de la Roche, président du Souvenir Français de La Rochelle.

ÎLE D'YEU

ÎLE D'YEU

CARNET PRATIQUE

Mairie : tél. 51 28 37 60
Fax : 51 28 79 60
B.P. 14 - 18, quai de la mairie
Tél. 51 28 58 22

Pharmacie : tél. 51 28 53 77

Pharmacie : 18
Généraliste : 17

Offices de tourisme : 51 28 58 28
Place de France : 51 28 58 11
Affaires maritimes : 51 28 42 60

Normes FM : 91 99 22
Téléphone : 51 28 58 22

ONALHOTELS : 51 29 22 22
ARRIÈRE : 51 28 38 22
Pavillon de France : 51 28 58 11
Affaires maritimes : 51 28 42 60

HABITANTS DE L'ÎLE D'YEU
une Agence, un Office
L'appellation officielle est cependant une île, un îlot

COOPÉRATIVES : 45 33 00

COMMERCE
Pierre Bertrand et Sylvie Boyer
Tél. 51 28 35 44

Humour

Oh ! L'île enfin !
Bievienne, vous avez dit
"Bievienne" ?
Un petit timbre au café
tabac, ça vous apprendra à rouler
sans vignette !
Bievienne, excusez-moi, la
vignette est chez moi dans mon sac
! Je vous crève mais c'est le
réglement.
Et le timbre, je le prends à
2F30 ou 2F40 ?
- Diable, à ce prix-là, le courrier
retourne à la poste. Mais c'est
c'est du superannuel !
- Mais le "Comité d'accueil"
ignore l'humour qui le prévient de
son humour.
Nostalgique du temps (quelques
décennies en arrière) on des
l'entrée du port un voyait clair
faire les banderoles d'accueil et
puis le p'il lui ou de l'amitié
chez "Jeanette". Mais c'était
avant la vignette ! Charles
Edouard, avec vous celle là
vignette sur votre voie !

Assemblée générale de l'U.C.A.

Les artisans étaient peu nombreux à assister à l'Assemblée générale de l'Union des Commerçants et Artisans qui s'est déroulée mardi soir, salle de la mairie. Pourtant, ne dit-on pas que l'union fait la force et que pour être entendus il faut une bonne représentation ?
Le président, M. Louis Auger qui a souligné et regretté cette absence, a ouvert la séance en commercial de leurs présences. Mme Marie Pastor (chambre de commerce) et MM. Colliat (chambre des métiers), Jean-Claude Bernard (conseiller général de l'île d'Yeu) et Michel Guilloteau (représentant Monsieur le Maire). Le bilan financier de l'année 1993 fut présenté par M. Didier Martin. Recettes : cotisations et journaux commerciaux : 21 420 F. Dépenses : participations diverses : 10 147 F. Soit un solde positif de 40 012 F.

Assemblée générale de l'U.C.A.

Les différentes commissions communales ayant traité les activités : ex-urbanisme, M. Guilloteau a répondu que tout discussion était possible et même souhaitable.
M. Auger a proposé que deux commissions soient établies au sein de l'U.C.A., une pour les commerçants et l'autre pour les artisans, afin que les problèmes spécifiques de chacun soient mieux traités.
Mme Marie Pastor de la chambre de commerce a expliqué que la bonne réussite d'un commercial comme d'un artisan est liée à la bonne connaissance de sa clientèle qui est différente selon les diverses activités. Elle doit être capable car 20% représentent le chiffre d'affaire de l'entreprise.
Par la suite, M. Colliat de 134 entreprises on état passé sur l'île à 150. En focurrence, l'artisanat est toujours une source d'emploi à court terme, dans les catégories de production, de services et de bâtiment, la production alimentaire étant en baisse. Pour ce moyen terme elle reste bonne même dans les années difficiles. M. Colliat a administré l'état des lieux de l'artisanat de l'île d'Yeu comme un vendeur et en France la difficulté du secteur artisanal et commercial est sa représentation par le conseil d'administration. M. Colliat a souligné que l'île d'Yeu comme un vendeur et en France la difficulté du secteur artisanal et commercial est sa représentation par le conseil d'administration. M. Colliat a souligné que l'île d'Yeu comme un vendeur et en France la difficulté du secteur artisanal et commercial est sa représentation par le conseil d'administration.

Filets maillants et pêche au thon

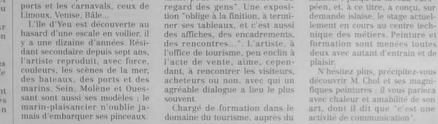
Quelle est le rôle de M. Palencras dans cette affaire ?
L.C. M. Palencras est responsable pour l'Europe de la mer et de l'environnement. Nous l'avons rencontré aux Sables d'Olonne avec M. Pouch, lors du lancement du bateau d'Ivryer l'Europe.
C'est un francophone convaincu et il voulait prolonger la dérogation. Mais peu à peu, les autres comités ont refusé de signer les lettres de soutien. Les pêcheurs ont refusé de signer les lettres de soutien. Les pêcheurs ont refusé de signer les lettres de soutien.

Filets maillants et pêche au thon

Quelle est le rôle de M. Palencras dans cette affaire ?
L.C. M. Palencras est responsable pour l'Europe de la mer et de l'environnement. Nous l'avons rencontré aux Sables d'Olonne avec M. Pouch, lors du lancement du bateau d'Ivryer l'Europe.
C'est un francophone convaincu et il voulait prolonger la dérogation. Mais peu à peu, les autres comités ont refusé de signer les lettres de soutien. Les pêcheurs ont refusé de signer les lettres de soutien. Les pêcheurs ont refusé de signer les lettres de soutien.

Yves Chol, plaisant peintre plaisancier

Par la troisième année consécutive, Yves Chol expose à l'Office de tourisme de Port-Joinville, jusqu'au 1 mai, aquarelles, huiles et gravures représentant des scènes de mer, de ports.
Né en 1943, par hasard en Algérie, marié, deux enfants, "breton par sa mère", polytechnicien, ancien officier de l'armée de l'air, il a travaillé pendant 14 ans dans le monde militaire, puis pendant 10 ans dans le monde civil. Il a travaillé pendant 10 ans dans le monde civil. Il a travaillé pendant 10 ans dans le monde civil.



M. Chol devant un tableau

COURRIERS

Départ	Arrivée
22 avril 20h00	23 avril 06h30
23 avril 06h30	24 avril 13h00
24 avril 13h00	25 avril 20h00
25 avril 20h00	26 avril 06h30
26 avril 06h30	27 avril 13h00
27 avril 13h00	28 avril 20h00
28 avril 20h00	29 avril 06h30
29 avril 06h30	30 avril 13h00
30 avril 13h00	1er mai 20h00
1er mai 20h00	2er mai 06h30
2er mai 06h30	3er mai 13h00
3er mai 13h00	4er mai 20h00
4er mai 20h00	5er mai 06h30
5er mai 06h30	6er mai 13h00
6er mai 13h00	7er mai 20h00
7er mai 20h00	8er mai 06h30
8er mai 06h30	9er mai 13h00
9er mai 13h00	10er mai 20h00
10er mai 20h00	11er mai 06h30
11er mai 06h30	12er mai 13h00
12er mai 13h00	13er mai 20h00
13er mai 20h00	14er mai 06h30
14er mai 06h30	15er mai 13h00
15er mai 13h00	16er mai 20h00
16er mai 20h00	17er mai 06h30
17er mai 06h30	18er mai 13h00
18er mai 13h00	19er mai 20h00
19er mai 20h00	20er mai 06h30
20er mai 06h30	21er mai 13h00
21er mai 13h00	22er mai 20h00
22er mai 20h00	23er mai 06h30
23er mai 06h30	24er mai 13h00
24er mai 13h00	25er mai 20h00
25er mai 20h00	26er mai 06h30
26er mai 06h30	27er mai 13h00
27er mai 13h00	28er mai 20h00
28er mai 20h00	29er mai 06h30
29er mai 06h30	30er mai 13h00
30er mai 13h00	31er mai 20h00
31er mai 20h00	1er juin 06h30

MARÉES

Marée haute	Marée basse
22 avril 06h30	18h00
23 avril 06h30	18h00
24 avril 06h30	18h00
25 avril 06h30	18h00
26 avril 06h30	18h00
27 avril 06h30	18h00
28 avril 06h30	18h00
29 avril 06h30	18h00
30 avril 06h30	18h00
1er mai 06h30	18h00
2er mai 06h30	18h00
3er mai 06h30	18h00
4er mai 06h30	18h00
5er mai 06h30	18h00
6er mai 06h30	18h00
7er mai 06h30	18h00
8er mai 06h30	18h00
9er mai 06h30	18h00
10er mai 06h30	18h00
11er mai 06h30	18h00
12er mai 06h30	18h00
13er mai 06h30	18h00
14er mai 06h30	18h00
15er mai 06h30	18h00
16er mai 06h30	18h00
17er mai 06h30	18h00
18er mai 06h30	18h00
19er mai 06h30	18h00
20er mai 06h30	18h00
21er mai 06h30	18h00
22er mai 06h30	18h00
23er mai 06h30	18h00
24er mai 06h30	18h00
25er mai 06h30	18h00
26er mai 06h30	18h00
27er mai 06h30	18h00
28er mai 06h30	18h00
29er mai 06h30	18h00
30er mai 06h30	18h00
31er mai 06h30	18h00

La liaison

Yeux-Fontenette perturbée
Une fois de plus la liaison Yeux-Fontenette a été perturbée par la progression du banc de sable dans le chenal. Un service a été mis en place pour assurer la liaison. La suite de ces événements perturbant gravement la vie économique de l'île, une grande partie de la marchandise restant à Fontenette, une délégation d'îlais a demandé à être reçue le vendredi 8 avril par le Président du conseil général M. Philippe de Villiers et par M. Bazin, président des passages d'œufs de la Vendée. Accompagné par MM. Crochet (maire de l'île d'Yeu) et Bernard (conseiller général), ces représentants des activités maritimes et commerciales de l'île, sollicitant que soient réalisés des travaux de désensablement et surtout de dragage.

Le dossier

Le dossier de l'île d'Yeu... M. Auger a souligné que l'île d'Yeu comme un vendeur et en France la difficulté du secteur artisanal et commercial est sa représentation par le conseil d'administration. M. Colliat a souligné que l'île d'Yeu comme un vendeur et en France la difficulté du secteur artisanal et commercial est sa représentation par le conseil d'administration.

Le dossier

Le dossier de l'île d'Yeu... M. Auger a souligné que l'île d'Yeu comme un vendeur et en France la difficulté du secteur artisanal et commercial est sa représentation par le conseil d'administration. M. Colliat a souligné que l'île d'Yeu comme un vendeur et en France la difficulté du secteur artisanal et commercial est sa représentation par le conseil d'administration.

Le dossier

Le dossier de l'île d'Yeu... M. Auger a souligné que l'île d'Yeu comme un vendeur et en France la difficulté du secteur artisanal et commercial est sa représentation par le conseil d'administration. M. Colliat a souligné que l'île d'Yeu comme un vendeur et en France la difficulté du secteur artisanal et commercial est sa représentation par le conseil d'administration.

Le dossier

Le dossier de l'île d'Yeu... M. Auger a souligné que l'île d'Yeu comme un vendeur et en France la difficulté du secteur artisanal et commercial est sa représentation par le conseil d'administration. M. Colliat a souligné que l'île d'Yeu comme un vendeur et en France la difficulté du secteur artisanal et commercial est sa représentation par le conseil d'administration.

Championnat de Vendée de gymnastique rythmique sportive

Beaucoup de championnats se disputent à l'île d'Yeu grâce à M. Bernard Caucé qui, au complet, son temps et sa peine à la préparation de toutes ses compétitions. Samedi dernier 9 avril, des établissements scolaires de la Roche-sur-Yon, Challans et l'île d'Yeu représentaient une quarantaine de participantes, s'affrontant pour le Championnat de Vendée de G.R.S. gymnastique rythmique sportive organisé par l'UGSEL.
La définition de ce sport relativement nouveau se trouve dans son nom. En effet, c'est de la gymnastique rythmée en musique avec des accessoires dans une discipline sportive, laquelle très souvent a regard.
Deux classements se font par équipes, le ruban à quatre, le duo ballon, le troisième classement est individuel.
Non sportives îlaises se sont bien classées par équipes et Sandrine Benevise est championne de Vendée à la corde régionale aura lieu le 18 mai à l'île d'Yeu à Challans. Tous les participants sont sélectionnés.
Ce sport encore peu pratiqué par les garçons devrait connaître une rapide progression.

Abonnement à L'ÉCHO DES ÎLES

Un an : 345 F
Bulletin d'abonnement p. 7

Abonnement à L'ÉCHO DES ÎLES

Un an : 345 F
Bulletin d'abonnement p. 7

Abonnement à L'ÉCHO DES ÎLES

Un an : 345 F
Bulletin d'abonnement p. 7

Abonnement à L'ÉCHO DES ÎLES

Un an : 345 F
Bulletin d'abonnement p. 7

Abonnement à L'ÉCHO DES ÎLES

Un an : 345 F
Bulletin d'abonnement p. 7

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

Annuaire Téléphonique de Bretagne
83 avenue Ambroise Croizat
B.P. 63 - 56000 Landerneau Cedex
Tél. 97 81 2400 - Fax 97 76 7395

AB

MOLÈNE

CARNET PRATIQUE

MAIRIE : tél. 98 07 39 05
Ouverte de 9h à 12h
Tous renseignements concernant les locations sur l'île

CENTRE MÉDICO-SOCIAL :
Tél. 98 07 39 05

PHARMACIE : ouverte le lundi et le jeudi après-midi de 14h30 à 17h
MÉDECIN : en visite sur l'île tous les vendredis

MESSÉ : tous les dimanches à 11h

S.N.S.M. : tél. 98 07 39 18
Visite du Sémaphore
Musée S.N.S.M. (sur réservation)
MUSÉE DU DRUMMOND CASTEL
Tél. : 98 07 38 52
Visite guidée (sur réservation)

SUPÉRETTE : Dépôt de pain.
Ouvert de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h. Fermé le mardi toute la journée, le jeudi et le dimanche après-midi.

TABACS-JOURNAUX-SOUVENIRS :
Ouvert tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 17h à 19h. Fermé le dimanche après-midi.

HOTEL-RESTAURANT « 2 ÉTOILES » LE KASTEL AN DAEI : tél. 98 07 39 11
Pension complète ou demi-pension. Personnalité : vit à l'heure solaire.

BAR RESTAURANT L'ARCHIPEL
Ouvert tous les jours

AGENCE POSTALE : Ouverture de 10h à 12h et de 15h à 17h.

HABITANTS DE L'ÎLE
une Molénaise, un Molénaïs

CODE POSTAL : 29259
CORRESPONDANTE
Mme Coquet : Tél. 98 07 38 52

Madame Coquet, notre correspondante de Molène a dû s'absenter cette semaine. Elle demande aux lecteurs de vouloir l'excuser de ce silence inhabituel et les assure qu'elle se remet dès aujourd'hui au travail

COURRIERS

Voir en page 8

MARÉES

L'heure indiquée est l'heure légale. Les indications sont marquées dans l'ordre suivant.
PLEINES MERS : heure, hauteur d'eau, coefficient.
BASSES MERS : heure, hauteur d'eau.

	PLEINES MERS	BASSES MERS
Samedi 23 avril		
matin	02h48 6,98 75	09h17 1,87
soir	15h14 7,12 83	21h40 1,73
Dimanche 24 avril		
matin	03h38 7,45 91	10h07 1,40
soir	16h01 7,56 98	22h29 1,25
Lundi 25 avril		
matin	04h26 7,82 104	10h55 1,05
soir	16h47 7,88 108	23h17 0,91
Mardi 26 avril		
matin	05h13 8,03 112	11h42 0,87
soir	17h32 8,05 113	
Mercredi 27 avril		
matin	05h59 8,06 113	00h05 0,76
soir	18h17 8,04 111	12h28 0,89
Jeudi 28 avril		
matin	06h45 7,90 107	00h52 0,82
soir	19h02 7,86 102	13h13 1,10
Vendredi 29 avril		
matin	07h31 7,57 96	01h39 1,08
soir	19h48 7,52 90	13h59 1,48
Samedi 30 avril		
matin	08h19 7,12 82	02h26 1,51
soir	20h36 7,08 75	14h46 1,96

Référence Molène. Prédications calculées par le service hydrographique et océanographique de la marine et reproduites avec son autorisation n° 62293.

ÎLE DE SEIN

CARNET PRATIQUE

MAIRIE : tél. 98 70 90 35
Fax 98 70 91 98
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h
Conciliateur : lundi 11 mai de 11h à 12h et de 14h à 15h30

MÉDECIN : tél. 98 70 90 20

MESSÉ
Dimanche (à l'église) à 11h

ASSOCIATION MAINTIEN À DOMICILE
Tél. 98 70 92 45

S.N.S.M. : tél. 98 89 31 31

AGENCE POSTALE : ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h et de 14h30 à 15h30, le mercredi de 9h à 11h30.
Fermé le samedi (distribution de courrier mais pas de départ). Levées (jours ouvrables sauf samedi) à 14h45

HOTELLERIE
Hôtel Les 3 Dauphins
Tél. 98 70 92 09
Chez Minette : chambres d'hôtes - Tél. 98 70 91 14
Secrétariat mairie pour location de chambre chez l'habitant

RESTAURATION : hors saison touristique il est prudent de se renseigner par téléphone
A l'Iroise : Tél. 98 70 90 12
A l'Hippocampe : tél. 98 70 91 87
Chez Brigitte : tél. 98 70 91 83
Chez Annick : tél. 98 70 90 79 (ouvert toute l'année)

HABITANTS DE L'ÎLE :
une Sénane, un Sénan

CODE POSTAL : 29990
CORRESPONDANT
Pierre Salaün : tél. 98 70 92 15

COURRIERS

Les nouveaux horaires ne sont pas connus à ce jour. Sainte-Evette ou Douarnenez ?
Téléphoner à la Cie Penn ar Bed au 98 70 02 37 pour avoir les horaires et lieux d'embarquement.

MARÉES

L'heure indiquée est l'heure légale. Les indications sont marquées dans l'ordre suivant.
PLEINES MERS : heure, hauteur d'eau, coefficient.
BASSES MERS : heure, hauteur d'eau.

	PLEINES MERS	BASSES MERS
Samedi 23 avril		
matin	02h31 5,85 75	08h51 1,51
soir	14h57 6,01 83	21h11 1,40
Dimanche 24 avril		
matin	03h20 6,29 91	09h38 1,08
soir	15h43 6,41 98	21h58 0,98
Lundi 25 avril		
matin	04h07 6,63 104	10h23 0,77
soir	16h27 6,70 108	22h44 0,68
Mardi 26 avril		
matin	04h53 6,83 112	11h09 0,62
soir	17h12 6,85 113	23h30 0,54
Mercredi 27 avril		
matin	05h39 6,84 113	11h55 0,65
soir	17h57 6,83 111	
Jeudi 28 avril		
matin	06h26 6,67 107	00h20 0,60
soir	18h44 6,64 102	12h42 0,87
Vendredi 29 avril		
matin	07h15 6,35 96	01h09 0,84
soir	19h32 6,33 90	13h31 1,22
Samedi 30 avril		
matin	08h05 5,94 82	02h00 1,22
soir	20h23 5,95 75	14h21 1,65

Référence Sein. Prédications calculées par le service hydrographique et océanographique de la marine et reproduites avec son autorisation n° 62293.

Diagnostic mal de mer (suite)

Une série en cinq épisodes de Pierre Salatin, grand spécialiste de la naupathie. Pour les premiers symptômes, se reporter au numéro 37 du 16 avril de L'Écho des Îles.

Rien qu'en prenant pied sur le bateau vous vous rendez compte qu'il y a quelque chose qui n'est pas au point : le quai (ou la cale) d'embarquement refoule une odeur indéfinissable, subtil mélange de gas-oil et de pesket brem (poisson pourri, ou nuoc-nam pour les amateurs d'exotisme) ; l'humidité salée de la rambarde de la coupée vous semble particulièrement visqueuse, et tout ceci, insidieusement, vous glace le sang pendant que vous tentez de conserver votre équilibre pour embarquer. A peine installé dans la salle des passagers, vous souhaitez que le bateau quitte le quai au plus vite. Mais qu'attendent-ils donc pour appareiller ?

Les aussières sont larguées, après avoir effectué sa marche arrière, le bateau ne va pas tarder à doubler le Nerroth ou la digue de Sainte-Evette. Ça commence généralement d'une façon très discrète ; vous ne sentez presque rien, et pourtant vous savez que vous l'avez. Le mal est là, sournois, tapi dans l'ombre du poste des passagers dont la lumière diffuse, les vitres mouchetées de traces de sel marin et les relents incomplètement effacés des traversées précédentes n'inspirent pas trop confiance. La plage avant est interdite d'accès ; la plage arrière est évidemment moins polluée, mais gare aux embruns. Quant au roof, veille à la pluie ou aux paquets de mer, et l'instinct vous rappelle que l'amplitude du roulis est proportionnelle à la hauteur que vous occupez au-dessus de la ligne de flottaison. Le ronronnement des machines provoque de petites vibrations (amplifiées par votre cerveau en alerte) qui ne sont pas totalement absorbées par le revêtement caoutchouté du parquet.

L'annonce du mal de mer prend les formes les plus rusées, mais, pendant les traversées de longue durée, il se confond souvent avec les sardines-pain-beurre arrosées de cambusard ; au thon à l'huile, on préférerait plutôt un fruit : une orange ou mandarine, un raisin à grappiller. Le petit déjeuner du matin commence à prendre un mouvement ayant pour limites dans son amplitude le haut de l'œsophage et le fin fond de l'estomac (il est d'ailleurs assez curieux de noter que l'on parle toujours du "pied marin" de quelqu'un qui étale à la mer, alors que, manifestement, il est bien reconnu que c'est surtout son estomac qui est en cause), le bateau tangue et roule (en dépit des stabilisateurs qui, pour vous mettre en confiance, émettent un horrible craillonnement assimilable à une sonnerie de poste d'évacuation chaque fois que le mouvement oscillatoire prend un peu plus d'amplitude) à une cadence qui s'accélère, c'est un peu comme les montagnes russes des fêtes foraines, mais ici, c'est compris dans le prix du billet, et jusqu'à présent, un clapet de non-retour assume convenablement sa fonction au fond de la gorge.

Il commence à faire froid, et pourtant qu'est-ce qu'il fait chaud : on dénoue la cravate, on dégrafe le col de la chemise et on largue un ris à la ceinture. Vous plongez imperceptiblement dans un état second (comme avec l'alcool ou toute autre drogue), ce qui vous incite à vous étendre (comme les

ivrognes ou les morphinomanes). Là, coupé du monde extérieur, indifférent aux contingences de la vie du bord, vous rêvez, perdu dans une contemplation intérieure.

Cette apathie est entrecoupée d'un bizarre phénomène de rejet accompagné de mouvements restitutoires ; c'est la dernière phase : le vomissement, véritable quintessence du mal de mer. Alors que le mal de mer par lui-même est un plaisir passif, le vomissement est un plaisir actif où la volupté est concentrée en un court instant. Pour vous en persuader, il suffit d'observer : voyez bondir du poste des passagers certains de ceux qui l'éprouvent ; ils se ruent sur le pont ou sur la plage arrière comme vers un lieu de plaisir ; cramponnés à la rambarde (généralement au vent : c'est tellement rapide qu'on n'a pas toujours le choix et c'est souvent la seule place inoccupée), insensibles aux quolibets de passagers peu charitables comme aux embruns, ils ressemblent aux gargouilles de nos cathédrales lorsqu'ils déversent dans la mer en un spasme libérateur la nourriture fermentée qui encombre leur estomac. Claque des dents comme des marteaux-piqueurs, ils attendent dans l'embrasure de la porte du poste, où ils recher-

chent un peu d'air frais, l'arrivée de la salve suivante.

Certains autres deviennent tout-à-fait incapables de réagir : la survivabilité qui leur reste se concentre sur une contemplation exclusivement transcendante, subliminale, spasmodique et borborygmique d'une moque, d'un seau ou d'un pochon en plastique. Ce sont peut-être des timides, en tout cas des prévoyants.

D'autres encore, dans le même état pathogène affalés sur un banc dans la position du tireur couché, largement sans complexe leur trop-plein sur le pont, ce qui a parfois pour effet de boucher rapidement les dalots et de mettre à rude épreuve l'étanchéité des chaussures.

Certains, enfin dans un sursaut d'amour-propre ou de simple propreté, tendent désespérément le cou au-dessus de la vague (comme un cormoran qui aurait des difficultés à avaler un kiarnig à rebrousse-poil), rangoulet ce qu'ils peuvent avant de reprendre leur faction, l'œil rivé au ras du plat-bord, parés à jurer, une fois arrivés à terre, avoir vu par intermittence Notre-Dame des Naufragés faire du surf au pied du sémaphore de la Pointe du Raz.

(à suivre)

MOTS CROISÉS SENANS N° 23

(E bredonnog ar gear, m'ar plij)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
I																
II																
III																
IV																
V																
VI																
VII																
VIII																
IX																
X																
XI																
XII																
XIII																
XIV																
XV																
XVI																

Horizontal : 1 - Mesure de bois de chauffage ; Faisait peur aux enfants. II - Article ; Seconder ; Complot. III - Cuillérée. IV - De côté ; Quartier de l'île. Bouts de "gouvernail". V - Arrogant (dans le désordre) ; Monnaie. Papa. VI - Voyelle doublée ; Caillou ; Filet VII - Boire ; Lorsque ; Dédicace. Elle était alimentaire celle qui nous a procuré bien des démanagements durant la guerre. VIII - Fête de la Nativité ; Combien (exclamation) ; Agneau IX - Phonétiquement : île ; Amorphe ; Couverture X - Coquille ; Repas de midi ; Que (souhait). XI - Simplifier ; Sale bite (deux mots). XII - Frères ; Plein ; Car. XIII - Début du siècle d'une société de sauvetage ; Durant ; Dans ; Levée d'engins de pêche. XIV - L'autre ; Jeu de hasard. XV - Poule ; Depuis que ; Trop ; Choix. XVI - Certains l'ont plus en pente que d'autres.

Vertical : 1 - Mesure (imposante) de farine ; Rossignol 2 - Accablé ; Protège le doigt de la couture. 3 - Fin de la pluie. 3 - Plein le... dos (en parlant d'une corvée, par exemple) ; Rouge ; Arrivé. 4 - Grives ; Frénésie. 5 - Toujours ; Plier ; Loïn. 6 - Début de Noël ; Mois de Marie ; Fin de lait ; Ecousse. 7 - Nous ; Pronom égoïste ; Avec ; Le plus âgé, donc le doyen. 8 - Cuire. 9 - Couche-clotote rustique ; Serment ; Neige. 10 - Jeune ; Larve ; Voyelle doublée. 11 - Même si elles sont plusieurs, font-elles le printemps ? 12 - A l'envers ; égal ; Filtre ; Nous. 13 - Station balnéaire entre Port-Louis et Etel ; Mutation de "porte" ; Début et fin d'étoiles. 14 - Aïsaire ; Brusquement ; Ressac. 15 - Honnête ; Voleur ; Mensonge. 16 - Quelque chose (deux mots) ; Contre, envers.

(Solution dans le prochain numéro)

SOLUTION DE LA GRILLE N° 22

Horizontal : I - Jibillenn ; Stamm. II - Voulouz ; Ot ; Aa. III - Pour ; Dek ; Barlenn. IV - Onn ; Re ; Lv ; Fanc. V - Eva ; Gn ; Aa ; Ullh. V - Deg ; Nann ; Go. VII - Rta ; Sc ; Niou. VIII - Oriad ; Ere ; Hk ; Ru. IX - Uskl ; Tra ; Sell. X - Edus ; Stronk. XI - Nann ; Piler ; Ere. XII - On ; Goro ; Eolia. XIII - Uel ; Louis ; Plu ; Oar. XIV - Negezet ; Parou. XV - Pe ; Av ; Nepoktet) ; Be. XVI - Spliennou ; Empez.

Vertical : 1 - Pouchounnou ; Ps. 2 - Ivon ; Rs ; Enep. 3 - Bouned Rik ; Nole. 4 - Lu ; Vetalenn ; Gal. 5 - Ll ; Lagad ; Levitenn. 6 - lod ; Tup ; Oz. 7 - Nuerg ; Persiguenn. 8 - Ezkenn ; Ra ; Losten. 9 - Ser ; Po. 10 - Noblans ; Stroppou. 11 - Tavancher ; Lak. 12 - Kloyeur. 13 - Talfunn ; Lu. 14 - Eal ; Ir (vin) ; Kelou. 15 - Mannigou ; Ria(ntec) ; Be. 16 - Manchou ; Pearlez.